



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION  
D'EXPOSITION A TITRE GRACIEUX AVEC LE  
FESTIVAL AMERICA**

**DÉCISION N° DM-24-325  
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Festival America, représentée par Monsieur Francis Geffard, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location, à titre gracieux, d'une exposition de Monsieur Miles Hyman du 6 au 30 septembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat, à titre gracieux, avec l'association Festival America, représentée par Monsieur Francis Geffard, dont le siège social est situé 53 bis rue de Fontenay – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition de Monsieur Miles Hyman du 6 au 30 septembre 2024 ;

**LA GRATUITE DE LA MISE A DISPOSITION**

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240930-lmc1H12420H1-AR Date de réception en Préfecture : 01/10/2024 Date de Publication : 01/10/2024
--